

ARC ÉNERGIES MAURIENNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL N°2025-001 Séance du 15 janvier 2025

Le quinze janvier deux mille vingt-cinq à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Philippe GIRARD, Abdelhamid BELHADDAD, Philippe BOST, Mathilde SONZOGNI, Romain CUGNET, Martine REFFET, Jean-Claude CHAPPELLAZ, José ACEBEDO CANDIL, Martine POLTRON.

<u>Absents excusés</u>: Annie BONNIVARD, Roberto SAILIS, Philippe OLIVE donne procuration à Jean-Claude CHAPPELLAZ, Jean-Michel STASIA.

Absents non excusés:

Secrétaire de séance : Philippe GIRARD Date de Convocation : 9 janvier 2025

Membres en exercice: 18 P

Présents: 10 Votants: 10 (dont 1 procuration)

APPEL D'OFFRES DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS COMMUNICANTS

Dans le cadre du marché de déploiement des compteurs communicants, deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Il s'agit de SORÉA et du groupe PARERA avec qui nous travaillons déjà pour la cartographie.

À la suite de l'étude des critères de sélection des offres qui concernaient le prix des prestations, la valeur technique de l'offre, et les délais d'exécution, l'entreprise proposée est SORÉA pour un montant de 196 610,00 € HT.

Le Conseil syndical après délibération :

- Approuve la décision de retenir SORÉA,
- Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme
,Le Président,
Gérard BORDON